

Comité de liaison - section 29

**SNCS-FSU
(Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)**

**SNESup-FSU
(Syndicat National de l'Enseignement Supérieur)**

**Section 29 du Comité National
Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux
communautés**

**Compte-rendu de la session de printemps du 27 février au 1^{er} mars 2006
et informations générales**

avril 2006

Ce compte-rendu est envoyé aux personnes dont nous avons le courrier électronique. Diffusez le largement, affichez le dans vos laboratoires. Si vous voulez le recevoir personnellement, n'hésitez pas à nous communiquer votre e-mail.

SOMMAIRE

RESUME DE l'Exposé de Bernard Delay, Directeur du département EDD.....	3
RESUME DE l'EXPOSE de Michel Van der Rest, Directeur du département SDV	3
Compte-rendu des travaux de la section 29	4
Concours CHERCHEURS 2006 :	6
Rappel : composition de la section 29	6
Informations syndicales Election aux Conseils Scientifiques des départements	6
Contacts :.....	9

RESUME DE L'EXPOSE DE BERNARD DELAY, DIRECTEUR DU DEPARTEMENT EDD

B. Delay expose les thématiques du département EDD qui concernent des questions de société auxquelles des recherches fondamentales de qualité doivent apporter des réponses. Ceci passe par l'identification de capacités d'intervention, une mise en œuvre pluridisciplinaire, la construction d'une communauté sur le long terme, à travers les relations avec d'autres organismes et le développement d'actions européennes.

Les forces de ce département sont importantes, avec 106 unités propres et 222 rattachées, 742 chercheurs CNRS et 1504 chercheurs non CNRS.

Son acceptation par les autres départements est bonne en général avec quelques problèmes de positionnement de la part du département SHS. Ce département a également le soutien total et inconditionnel de Catherine Brechignac qui a déclaré qu'elle aurait même voulu créer ce département lors de son dernier mandat et qui pense qu'il est indispensable pour le CNRS.

La constitution de ce département entraînera une série de visites des sites, un effort de prospective générale, et une prise en considération de l'espace européen et international.

Il faudra aussi revisiter des systèmes expérimentaux, rectifier le déficit de sites expérimentés, et enfin optimiser les plateaux techniques.

En ce qui concerne la prospective 2006, elle sera basée sur l'existant régional, national, européen, et par l'identification des manques et l'élaboration d'un plan d'action. Un rapport de conjoncture sera demandé à la section sur l'étude du Vivant dans le champ de l'environnement. En ce qui concerne les listes électorales pour les CSD, elles sont basées sur une extraction automatique et sur la position des unités. Un re-positionnement individuel ou par rapport à l'environnement est à envisager.

RESUME DE L'EXPOSE DE MICHEL VAN DER REST, DIRECTEUR DU DEPARTEMENT SDV

M. Van der Rest ne veut pas répéter ce qui aurait été dit par B. Delay mais plutôt répondre à des questions. Il souligne l'excellent accord existant avec le dpt EDD et puis revient quand même à la réforme, en indiquant que le principe de 1 DSA par unité est maintenu (même s'il y a responsabilité administrative est d'un seul dpt, par exemple en regard des personnels ITA). Les DS arbitreront notamment sur budgets. Ainsi, le portefeuille de notre DSA R. Bally a augmenté de 8,8% par SDV, en regard d'une augmentation apparente de 11% pour SDV, en réalité grevée par réattribution d'un prélèvement 2005. Cette arbitrage ne doit pas être un carcan mais plutôt une responsabilité des interlocuteurs.

Une marge de manœuvre de 25% est gardée par le DG pour budget, et un arbitrage sur le reste est immédiat [à la date de l'exposé]. On compte ainsi 50,7 M euros pour les dotations ainsi qu'une somme de 1500000 euros liée aux grosses urgences pour lesquelles les DSA sont décisionnaires. Le reste va pratiquement intégralement au financement de *Bibliovie*. Il faut noter que les délégations régionales sont comptables pour les petites urgences. Pour les labos dépendant de la section 29, la situation est plutôt positive entre l'augmentation du budget SDV et les attributions EDD.

En bilan des promotions, il y a moins de DR1 et de DRCE qu'espéré

Le directeur SDV mentionne aussi la mise au point du logiciel *e-evaluation* qui permettra aux évaluateurs de se procurer les dossiers (la mutation des ingénieurs-supports des départements qui jouaient jusqu'à présent un rôle-clé à cet égard est maintenue).

Le positionnement des ATIPE versus les financements ANR (globalement environ 1000 postes CDD par an) a conduit à proposer l'équivalent de « package deal » gérés par les ATIPE (4-5 ans). On pourrait concevoir une possibilité de couplage entre jurys recrutement et comité ATIPE mais en conservant bien sûr une indépendance de jugement entre les deux. Les départements SDV et EDD font pot commun pour les ATIPES.

Au sein du département, M. Van der Rest envisage plutôt qu'un chargé de mission ITA, une cellule emploi mettant en œuvre un suivi des métiers (liée à la DRH mais présente dans le département).

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA SECTION 29

1. CRÉATION D'UNITÉS (UMR, UPR, FRE)

Avis favorable

USR N Jean CLOBERT (Moulis)

2. RENOUELEMENT D'UNITÉS (PHASAGE ET CHANGEMENT DE DIRECTEUR)

Avis favorable

UMR 5178 Guy BOUCHER, avec la nomination de Mme Sylvie DUFOUR en qualité de directrice.

3. RENOUELEMENT D'UNITÉS

Section principale

Avis favorable avec classement :

Groupe A+

UMR5174 Brigitte CROUAU-ROY (Toulouse)

UMR5175 Bernard DELAY avis favorable aux nominations de M. Jean-Dominique LEBRETON en qualité de directeur, et de MM. Philippe JARNE et Gilles PINAY en qualité de directeurs adjoints (Montpellier)

UMR5554 Nicole PASTEUR avis favorable aux nominations de M. Jean-Christophe AUFFRAY en qualité de directeur, et de MM. Pierre BOURSOT et Rachid CHEDDADI en qualité de directeurs adjoints (Montpellier)

UMR5557 René BALLY avis favorable à la nomination de M. Yvan MOENNE LOCCOZ en qualité de directeur adjoint (Villeurbanne)

UMR5558 Christian GAUTIER avis favorable à la nomination de Mme Dominique MOUCHIROUD en qualité de directrice (Villeurbanne)

Groupe A

UMR N André THERON (Perpignan)

UMR5120 Daniel BARTHELEMY avis favorable à la nomination de M. Daniel AUCLAIR en qualité de directeur adjoint (Montpellier)

UMR5553 Pierre TABERLET avis favorable à la nomination de Mme Irène TILL-BOTTRAUD en qualité de directrice adjointe (Grenoble)

UPR1934 Patrick DUNCAN avis favorable à la nomination de M. Vincent BRETAGNOLLE en qualité de directeur (Beauvoir sur Niort)

URA N BEDOUELLE (Paris)

Groupe B

UMR N PERRET (fusion FRE 2695 et UMR 5176) avis favorable à la nomination de M. Vincent BELS en qualité de directeur adjoint (Brunoy)

Section secondaire

Avis favorable

UMR5805 Philippe BERTRAND (Talence)

UMR N Jacques SAMARUT (Lyon)

UMR N Olivier DONARD (Pau)

UMR N Eric CRUBEZY (Toulouse)

UMR5023 Claude AMOROS aux nominations de M. Pierre JOLY en qualité de directeur et de M. Sylvain DOLEDEC en qualité de directeur adjoint (Villeurbanne)

UMR5119 Thang DO CHI aux nominations de M. Marc TROUSSELLIER en qualité de directeur et de M. Thang DO CHI en qualité de directeur adjoint (Montpellier)

UMR5125 Christophe LECUYER (Villeurbanne)

UMR5145 Serge BAHUCHET (Paris)

UMR5184 Silvio GIANINAZZI aux nominations de Mme Vivienne GIANINAZZI-PEARSON en qualité de directrice et de M. Alain PUGIN en qualité de directeur adjoint (Dijon)

UMR5472 Hélène BUDZINSKI (Bordeaux)

UMR5561 Bruno DAVID (Dijon)

4. EXAMEN D'UNITÉS

Section principale

Avis différé

UMR7625 Minus VAN BAALEN (Paris) la section demande un dossier complet, à revoir à l'automne 2006

Section secondaire

Avis favorable

UMR7628 Gilles BŒUF (Banyuls sur Mer)

Avis différé

UMR7146 Paule VASSEUR (Metz) la section demande un dossier complet, à revoir à l'automne 2006

5. AUDITION DE DIRECTEURS D'UNITÉS

Pour information, les directeurs d'unités suivants ont été entendus :

UMR N PERRET Mme Martine PERRET, porteur du projet de création de l'UMR

UMR N THERON M. André THERON, porteur du projet de création de l'UMR

UMR5120 BARTHELEMY M. Daniel AUCLAIR, proposé en qualité de directeur

UMR5174 CROUJAU-ROY Mme Brigitte CROUJAU ROY

UMR5175 LEBRETON M. Jean-Dominique LEBRETON

UMR5553 TABERLET M. Pierre TABERLET

UMR5554 PASTEUR M. Jean-Christophe AUFFRAY, proposé en qualité de directeur

UMR5557 BALLY M. Yvon MOENNE LOCCOZ, proposé en qualité de directeur adjoint

UMR5558 GAUTIER Mme Dominique MOUCHIROUD, proposée en qualité de directrice

UPR1934 DUNCAN M. Vincent BRETAGNOLLE, proposé en qualité de directeur

URA N BEDOUELLE M. Hugues BEDOUELLE, porteur du projet de création de l'URA

6. CRÉATION OU RENOUVELLEMENT DE FR

Avis favorable pour la création

FR N Silvio GIANINAZZI (Dijon) La section souhaite un examen à mi-parcours

Avis réservé pour le renouvellement

FR2576 Thierry GAUQUELIN (Toulouse)

7. AUTRES EXAMENS DES STRUCTURES

Avis favorables

UMR2728 Meriem FOURNIER (Kourou) La section souhaite un examen à mi-parcours

UMS2925 Serge AUBERT (Grenoble)

8. EXAMEN DE L'ACTIVITÉ BIENNAL OU QUADRIENNAL DES CHERCHEURS

Chaque chercheur examiné recevra le rapport intégral de la section. Pour des questions particulières, prendre contact avec vos élus.

9. RECONSTITUTION DE CARRIÈRE

Avis favorable à la prise en compte de la totalité des services antérieurs effectués, au titre de l'article 26, pour :

DAVID Jean-Philippe CR2 UMR5553 TABERLET

D'HAESE Cyrille CR2 UMR5202 DEHARVENG

GUY Franck CR1 UMR6046 BRUNET

MACKENZIE David CR1 UMR5171 BONHOMME

PRUGNOLLE Franck CR2 UMR2724 RENAUD

VITALIS Renaud CR2 UMR5145 BAHUCHET

10. DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTION

Avis favorable

BAYART Française CR1 UMR5176 PERRET à son changement d'affectation à l'UMR5145 dirigée par Pierre

BAHUCHET

BERREBI Patrick DR2 UMR5119 DO CHI à son changement d'affectation à l'UMR 5554 PASTEUR au 01/01/2006

CONCOURS CHERCHEURS 2006 :

Informations sur le site du CNRS : <http://www.sg.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/default-fr.htm>

RAPPEL : COMPOSITION DE LA SECTION 29

Collège A1: Nicole BOURY-ESNAULT (SNCS-FSU), Marseille **Bureau**, Martine HOSSAERT MC KEY (SNCS-FSU), Montpellier, Patrick MAYZAUD (SNCS-FSU), Villefranche sur Mer

Collège A2 : Pierre CAPY (SNESup-FSU), Gif sur Yvette, Christiane DENYS (SNESup-FSU), Paris, Christian GAUTIER (SNESup-FSU), Villeurbanne **Président**

Collège B1: Franck COURCHAMP, Orsay, Philippe GRANDCOLAS (SNCS-FSU), Paris **Secrétaire scientifique**, Christine PAILLARD (SNCS-FSU), Plouzané

Collège B2 : Christophe DESTOMBE (SNESup-FSU), Roscoff, Frédéric FLEURY (SNESup-FSU), Villeurbanne

Collège C : André LACROIX (SNTRS-CGT), Beauvoir sur Niort, Monique GUILLOU, (SNPREES-FO), Plouzané, Henri MILHOMME (SGEN-CFDT), Perpignan

Nommés: Jean BERGE, Antibes, Michel BRUNET, Poitiers, Brigitte CROUAU-ROY, Toulouse, Françoise GAILL, Paris **Bureau**, Pierre-Henri GOUYON, Orsay, François RENAUD, Montpellier **Bureau**, Frédérique VIARD, Roscoff

INFORMATIONS SYNDICALES ELECTION AUX CONSEILS SCIENTIFIQUES DES DEPARTEMENTS

Actualités sur le site WEB du SNCS <http://www.sncs.fr>

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SNCS-FSU / SNESup-FSU

Ci-dessous les candidats des 3 départements qui concernent le plus les sections 29 et 20.

Nous présentons des candidats au mieux des disciplines de chaque département, de la répartition homme/femme et Paris/Régions. Il est important de voter pour tous ces candidats, notamment en EDD département transversal concerné par de nombreuses disciplines.

Profession de foi et tous les candidats de tous les départements sur :

<http://www.sncs.cnrs-bellevue.fr/IMG/pdf/BI477.pdf>

Environnement et développement durable	Vivant	Planète et univers
Collège A Jean-Christophe Auffray, section 29, Montpellier Josette Garnier, section 20, Paris Joël Guiot, section 20, Aix en Provence Yolène Thomas, section 23, Lyon Christiane Weber, section 39, Strasbourg Collège B Minh Ha Duong, section 37, Nogent sur Marne Véronique Martin Jezequel, section 29, Nantes José-Miguel Sanchez-Perez, section 20, Toulouse Gérard Thouzeau, section 19, Brest Collège C Etienne Muller, section 20, Toulouse Jean-Marie Dewarumez, section 19, Lille Odile Poncy, section 29, Paris	Collège A Giuseppe Baldacci, section 22, Orsay Mireille Besson, section 27, Marseille Marie-Louise Cariou, section 29, Gif Marc-Henri Lebrun, section 28, Lyon Marc Moreau, section 26, Toulouse Collège B Françoise Bossy-Muscatelli, section 22, Marseille Daniel Brethes, section 23, Bordeaux Dominique Croix, section 24, Lille Hélène Moné, section 29, Perpignan Collège C Ahmed El Marjou, section 23, Paris Mazeyar Izadpanah, section 28, Orsay Robert Rousic, section 21, Marseille	Collège A Michel Boer, section 17, Sophia Antipolis Etienne Deloule, section 18, Nancy Catherine Jeandel, section 19, Toulouse Christophe Monnin, section 18, Toulouse Denis-Didier Rousseau, section 19, Montpellier Collège B Sandrine Anquetin, section 20, Grenoble Michel Marcelin, section 17, Marseille Etienne Ruellan, section 18, Valbonne Michel de Saint-Blanquat, section 18, Toulouse

SNCS-HEBDO 06 n° 10

21 mars 2006

Conseil d'administration du 16 mars : retour à la stabilité au CNRS ?

Devant le Conseil d'administration du 16 mars, la nouvelle direction de l'organisme (présidence et direction générale) a présenté l'orientation de sa politique.

Par Patrick Monfort , élu SNCS-FSU au Conseil d'Administration du CNRS

Suite à une réforme technocratique imposée par la direction générale de B. Larroutou, le CNRS et ses personnels ont connu une période de grandes difficultés qui s'est terminée sous la houlette du ministère par un changement de la direction du CNRS.

Le SNCS, depuis l'annonce du projet Larroutou, a constamment dénoncé cette réforme parce qu'elle conduisait à terme à des départements scientifiques fantômes, une direction scientifique générale qui pilotait l'ensemble des directeurs scientifiques adjoints

(DSA) sans liaison avec le Comité national, et des directions interrégionales qui intervenaient dans la gestion des personnels et des moyens des unités de recherche. Ce projet niait l'existence d'une politique nationale du CNRS et conduisait à sa régionalisation.

Devant le Conseil d'administration du 16 mars, la nouvelle direction de l'organisme (présidence et direction générale) a présenté l'orientation de sa politique. Sans revenir à la situation précédente et, en résumé, les départements scientifiques ont été confirmés dans leur rôle, la direction scientifique générale a été confiée au directeur général, les DIR ont été suspendues et leur mission sera redéfinie en tant que représentation du CNRS en région sans aucune intervention dans la gestion des unités de recherche.

Les DSA tous renommés sont reconnectés aux directeurs de département scientifique et aux sections du Comité national, recréant ainsi le lien indispensable entre l'instance d'évaluation et l'instance décisionnelle. Enfin, seul aspect de la réforme « balayée », le financement des départements et donc des laboratoires sera maintenu au niveau de la direction scientifique générale qui arbitrera ainsi les grandes lignes de ces budgets, et pourra intervenir aux interfaces.

Le SNCS a pris acte de ces nouvelles dispositions annoncées par la présidente et le directeur général devant le CA et a demandé que cette nouvelle politique conduise à un texte qui devrait être voté par le CA, annulant définitivement la réforme votée le 19 mai dernier. La présidente du

CNRS a annoncé certaines mesures importantes qui situent le CNRS dans le cadre de la loi « Pacte pour la recherche ».

En ce qui concerne l'évaluation, la présidente maintiendra le Comité national dans sa structure actuelle et dans ses fonctions (évaluation des chercheurs et des unités de recherche).

Elle considère que l'ANR n'est pas un problème pour le CNRS qui devrait ainsi pouvoir dégager les moyens pour la jouvence des équipements vieillissants, de nouvelles acquisitions et pour la rénovation des bâtiments... Nous pensons que la diminution du budget de l'organisme en 2006 ne peut conduire à une telle politique. Le CNRS doit bénéficier d'une augmentation importante de son budget pour pouvoir mener sa propre politique scientifique.

Enfin, la présidente souhaite la création d'un contrat de « chercheur enseignant ». Ce contrat permettrait à des chercheurs d'assurer le tiers d'une charge d'enseignement d'un enseignant-chercheur. Sur la base du volontariat, pour quelques années et avec une prime d'enseignement. Ce contrat permettrait de décharger d'enseignement des enseignants-chercheurs.

Sans encore connaître ses modalités, et en attendant de lancer le débat dans la communauté, le SNCS a déclaré qu'un tel contrat ne doit pas conduire à un simple transfert de charge de travail qui masquerait les besoins réels de recrutement à l'université. L'implication actuelle des chercheurs dans l'enseignement, non reconnue la plupart du temps par la rémunération des heures effectuées, devrait déjà être prise en compte par le ministère.

Ce contrat de chercheur-enseignant, s'il venait à voir le jour, doit être accompagné par une création importante de postes statutaires. Enfin, l'attractivité des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur ne se fera pas sans une réelle revalorisation des salaires et une amélioration des déroulements de carrières. Il en est de même pour les ITA. L'avenir de la recherche dépend aussi et certainement de cet aspect que les ministères successifs écartent dédaigneusement par un simple « Vous avez raison ».

SNCS-HEBDO 06 n° 15

11 avril 2006

Élections aux Conseils scientifiques de département du CNRS : un enjeu important pour l'avenir de l'organisme

Composés de 24 membres dont 12 élus (5 A, 4 B et 3 C) et 12 nommés, les Conseils scientifiques de département (CSD) procèdent à l'analyse scientifique de leur domaine et assistent les directeurs des départements scientifiques. Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU présentent des candidats en collège A et B dans les 8 nouveaux départements ainsi qu'en collège C dans la plupart des CSD.

Par Patrick Monfort, membre du bureau national du SNCS-FSU

La réforme Larroutourou conduisait en particulier à nier l'existence des départements scientifiques en tant qu'organismes de la recherche au plan national et à favoriser une régionalisation de l'organisme au moyen des DIR (Directeurs inter-régionaux). Le SNCS avait dénoncé cette vision qui ne pouvait conduire qu'à un affaiblissement de l'organisme. C'est pour cela que le SNCS a voté contre ce projet au Conseil d'administration (CA) de l'établissement au printemps 2005. Lors du dernier CA, nous avons pris acte du changement annoncé par la nouvelle présidente du CNRS qui, notamment, redonne leur rôle aux départements scientifiques de l'organisme. Dans ce contexte, l'élection des Conseils scientifiques de département (CSD) est un enjeu important. Ces conseils doivent contribuer à l'élaboration de la politique scientifique de l'organisme.

Le nouveau contour des départements issu de la réforme du précédent directeur général ne clarifie pas l'organisation du CNRS. On peut se demander si l'énorme département MIPPU (Mathématique, informatique, physique, planètes et univers) qui inclut deux départements adossés sur les deux instituts nationaux (INSU, IN2P3) est vraiment opérationnel. La distinction entre département vertical, oblique et horizontal n'est pas des plus simple. Aux trois départements verticaux, dont les contours ont peu changé (chimie, sciences du vivant, SHS), s'ajoutent un département dit « transversal » devenu « oblique » (Ingénierie) et un département transversal EDD (Environnement et développement durable). Le département STIC (Sciences et technologie de l'information et de la communication), créé en 2000 comme priorité nationale a disparu. La communauté scientifique issue de ce département, pratiquement mort-né, se pose des questions quant à son département de rattachement (MIPPU ou Ingénierie).

Le département scientifique Environnement et développement durable (EDD) est le seul département véritablement transversal du CNRS, l'interdisciplinarité y est un enjeu majeur. La création de ce nouveau département sera une

chance pour la recherche dans ce domaine dès lors que toutes les communautés scientifiques de nombreuses disciplines dialogueront dans un esprit constructif. Or, aujourd'hui on assiste à des tentatives de déstabilisation de ce département par certains responsables qui ne voient dans la structure des départements que des forteresses dont ils seraient les gardiens. Dans ce contexte, les nouveaux CSD sont appelés à jouer un rôle important pour définir la politique de leur département mais aussi organiser un dialogue constructif avec les autres départements. Il faudra, notamment, se donner les moyens de faire fonctionner l'interdisciplinarité avec l'apport de l'ensemble des disciplines concernées. Améliorer le fonctionnement et la gestion des unités est un enjeu pour lequel nous serons attentifs. Nous devons mener le débat avec vous et apporter des propositions constructives.

La loi dite « Pacte pour la recherche » peut complètement déstabiliser le CNRS. Il est donc important d'élire des candidats qui agiront pour:

- augmenter des crédits de l'organisme, seuls garants d'une politique scientifique indépendante ;
- maintenir le Comité national de la recherche scientifique, seul garant d'une évaluation transparente, collégiale de qualité ;
- améliorer les salaires et les carrières des chercheurs et des ITA, seuls garants de l'attractivité des métiers de la recherche.

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rappellent qu'ils ont demandé la modification du décret qui ne permet pas l'élection d'enseignants-chercheurs dans les CSD.

Votez et faites voter pour les candidats présentés par le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU.

ATTENTION : Les bulletins de vote seront réceptionnés jusqu'au mardi 9 mai 2006, 17 h (veille du dépouillement).

CONTACTS :

Vous pouvez trouver les informations syndicales du SNCS à : <http://www.sncs.cnrs-bellevue.fr>

Secrétaire du comité de liaison 29 SNCS :

Patrick Monfort, Ecologie Microbienne des Milieux Aquatiques, UMR 5119 CNRS - Université Montpellier II "Ecosystèmes Lagunaires", Case 093, 34 095 Montpellier Cedex 05
Tel : 04 67 14 48 22 Email : pmonfort@univ-montp2.fr

Elus SNCS-FSU à la section 29 :

Nicole Boury-Esnault, COM - Station Marine d'Endoume, UMR 6450 - DIMAR, Chemin de la Batterie des Lions 13007 Marseille E-mail: esnault@com.univ-mrs.fr tel: 04 91 04 16 29

Martine Hossaert, UMR CNRS 5175, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, 1919 Route de Mende, 34293 Montpellier Cedex 5, E-mail: hossaert@cefe.cnrs-mop.fr tel: 04 67 61 32 30

Philippe Grandcolas, UMR CNRS 5202 "Origine, structure et évolution de la biodiversité", Département Systématique et Evolution, case 50, Muséum national d'Histoire naturelle, 45, rue Buffon, 75005 Paris
E-mail: pg@mnhn.fr tel: 01 40 79 38 48

Patrick Mayzaud, UMR CNRS 7093 LOV, Laboratoire d'Océanographie de Villefranche, BP. 28 06230 Villefranche sur Mer, E-mail: mayzaud@obs-vlfr.fr tel: 04 93 76 38 28

Christine Paillard, UMR CNRS 6539 LEMAR Université de Bretagne Occidentale (Brest), Technopole Brest-Iroise, Place Nicolas Copernic, 29280 Plouzané, E-mail: paillard@univ-brest.fr tel: 02 98 49 86 50

Elus SNESup-FSU à la section 29 :

Pierre Capy, UPR CNRS 9034, Laboratoire Populations Génétique et Evolution, Bât.13, Avenue de la Terrasse, 91198 Gif sur Yvette, E-mail: Pierre.Capy@pge.cnrs-gif.fr tel: 01 69 82 37 09

Christiane Denys, UMR CNRS 5202 "Origine, structure et évolution de la biodiversité", Département Systématique et Evolution, case 51, Muséum national d'Histoire naturelle, 55, rue Buffon, 75005 Paris, E-mail: denys@mnhn.fr tel: 01 40 79 38 32

Christophe Destombe, UMR CNRS 7127, Centre d'Etudes d'Océanographie et de Biologie Marine - Equipe EGPM, Station Biologique de Roscoff, Place Georges-Teissier - BP. 74, 29682 Roscoff Cedex, E-mail: destombe@smtp.sb-roscoff.fr tel: 02 98 29 23 23

Frédéric Fleury, UMR CNRS 5558, Biométrie et Biologie Evolutive, Université Claude Bernard - Lyon I, Bâtiment George Mendel, 43 Boulevard du 11 Novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex, E-mail: fleury@biomserv.univ-lyon1.fr tel: 04 72 43 19 21

Christian Gautier, UMR CNRS 5558, Biométrie et Biologie Evolutive, Université Claude Bernard - Lyon I, Bâtiment George Mendel, 43 Boulevard du 11 Novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex, E-mail: cgautier@biomserv.univ-lyon1.fr tel: 04 72 44 81 42

Pour être informé, pour défendre le secteur public de recherche, ...

ADHEREZ :

Nom:

Organisme :

Grade :

Adresse professionnelle :

Tel:

Email:

Adresse personnelle :

A remettre à un syndiqué, ou à renvoyer au SNCS ou au SNESup.

SNCS (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques) - FSU

1, place Aristide Briand, 92 195 Meudon

Tel 01 45 07 58 73 Fax 01 45 07 58 51 sncs@cnrs-bellevue.fr

<http://www.sncs.fr>

SNESup (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur) - FSU

78, rue du Fg Saint-Denis – 75010

Tél. 01.44.79.96.10. – Fax : 01.42.46.26.56

Fédération Syndicale Unitaire (FSU) : <http://www.fsu-fr.org/>